Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 24 (1987)

**Heft:** 863

**Artikel:** Sociétés anonymes : dividendes et collations

Autor: Jaggi, Yvette

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1019634

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIETES ANONYMES

# Dividendes et collations

■ (yi) Si l'émiettement du pouvoir suprême était le critère unique, à la fois nécessaire et suffisant à la démocratie, les sociétés anonymes constitueraient des institutions méritant la qualification de démocratiques. Et les assemblées générales, surtout celles qui rassemblent plusieurs milliers d'actionnaires, composeraient d'assez jolies Lands-

gemeinde commerciales.

Ces comparaisons idéales ne correspondent pas à la réalité: l'assemblée générale est bien l'organe suprême de la société, mais elle exerce de fait un pouvoir purement formel, vidé de son contenu par les exigences du management et la complexité des affaires, dont le conseil d'administration (ou son comité, ou son seul délégué) se réserve la gestion. D'où le caractère de cérémonial rituel et totalement prévisible des assemblées générales, dont l'intérêt cumule après la clôture avec la collation plus ou moins riche offerte aux actionnaires et aux invités, qui l'ont bien méritée par leur patiente et passive présence.

Ces dernières années, les sociétés anonymes ont généré un tourisme

d'un genre assez particulier.

Auparavant fréquentées par les représentants des banques et autres participants obligés, accompagnés par quelques veuves fortunées, les assemblées générales d'actionnaires réunissent désormais des centaines, voire des milliers, de petits porteurs, qui votent toutes les propositions du conseil d'administration et comptent davantage sur une récompense en nature aussitôt après l'assemblée que sur le dividende, souvent juste suffisant pour payer le voyage. Avec deux actions de chacune des plus grandes sociétés anonymes, un abonnement CFF à 100 fr., d'ailleurs vite amorti, un peu d'esprit d'organisation et le goût des voyages à Zurich ou ailleurs, un couple de retraités peut jouer les pique-assiettes plusieurs fois par semaine entre la fin avril et la mi-juin.

Les administrateurs constatent avec une certaine mélancolie l'augmentation de la moyenne d'âge des actionnaires présents, mais se consolent en y voyant un fidèle reflet du vieillissement général de la population. Et surtout, ils dotent sans réticence chaque année davantage le budget "AG", parce que l'image de la société interdit tout retour en arrière en matière de collation. On se souvient de l'effet désastreux de la suppres-

sion des traditionnelles tartelettes aux fraises offertes aux actionnaires de la défunte Hermès (qui n'avait encore ni épousé Precisa, ni passé à l'échelon international). Toute réduction de l'ordinaire post-assemblée est interprétée comme un signe de ralentissement des affaires, psychologiquement aussi grave qu'une diminution ou même une suppression du dividende. En l'absence de tout guide spécialisé, les connaisseurs et habitués recommandent les assemblées des banques, même cantonales, et la Swissair, qui a évidemment l'expérience du catering: de manière générale, les sociétés riches et pas trop protestantes, de même que les entreprises du secteur alimentaire ou hôtelier, ont la cote pour des raisons faciles à imaginer.

# Ventre pas encore plein peu contestataire

Bien entendu, les actionnaires touristes sont régalés de bon coeur, dans l'espoir inavoué de les voir faire masse et voter sans broncher les propositions soumises à l'assemblée. Le calcul s'avère juste dans la quasi-totalité des cas. Mais on a remarqué ces derniers temps que, mis à part les avocats connus pour jouer les contestataires professionnels, certains actionnaires du rang se permettaient d'intervenir. Ainsi, à la dernière assemblée de la Banque cantonale vaudoise, les représentants de l'établissement, alignés sur la tribune derrière leur nom en grosses lettres, ont eu la désagréable surprise de voir le point "Divers" utilisé pour les remarques ou questions, d'habitude inexistantes. Pourquoi, a froidement interrogé un actionnaire, lui avoir conseillé un placement chez Orsat, et cela à un moment où les insiders ne pouvaient manquer de pressentir les ennuis qui ont suivi et valent aux obligataires une perte sèche de 40%? Bonne question en vérité, qui a reçu une réponse plutôt contournée.

Au reste, capitalisme populaire ou pas, les assemblées générales ne ronronnent plus toutes aussi tranquillement que le souhaiteraient les présidents: malgré la présence des banquiers détenteurs de "pouvoirs de représentation", qui votent sans broncher les propositions du conseil sauf avis expressément contraire des actionnaires, certaines voix discordantes se font de plus en plus souvent entendre. Sans aller jusqu'à s'organiser comme l'ont fait les actionnaires de Nestlé en créant la CANES, les porteurs de titres Usego et Alusuisse, par exemple, ont avec raison posé force questions. Dans le cas d'Alusuisse, ils ont mis en évidence des carences de la direction et des administrateurs, mais sans oser poser plus loin; toute proposition de refus des mesures d'assainissement préconisées pour éponger les 724 millions perdus (le plus gros amortissement du genre depuis l'affaire de Chiasso) aurait recueilli certes l'approbation de la majorité des personnes présentes, mais au mieux 30 000 voix contre 1,3 million venues des banques et autres "conformistes". Une action = au moins une voix. Tel

est le principe, apparemment égalitaire, qui en fait réserve le pouvoir aux "actionnaires majoritaires" ou aux plus gros détenteurs de pouvoirs de représentation — c'est-à-dire aux banques. Pour ne rien dire des bons sans droit de vote ou, inversément, des actions à droit de vote privilégié. Le pouvoir suprême appartient à l'assemblée générale des actionnaires selon le Code des obligations (article 698). Mais on y pratique le système censitaire, aggravé par le vote par procuration expresse ou tacite.

Autant dire que les "citoyens" de cette forme de démocratie ont intérêt à se concentrer sur le solide et les liquides servis après les scrutins.

(voir tableau ci-contre)

ASSURANCES SUISSES

## Business sans frontières

■ (mam) Une fois de plus, la dernière livraison de la lettre d'information CH+6 contient un dossier très intéressant sur un aspect peu connu de l'économie suisse. Si les banques sont en général désignées – et décriées – comme le premier fer de lance du secteur tertiaire helvétique à l'étranger, l'activité de nos compagnies d'assurances hors des frontières nationales n'est pratiquement jamais mentionnée. Très discrète, elle n'en est pas moins

# Le capitalisme populaire à la suisse

On évalue à 500 000 environ le nombre d'actionnaires porteurs de deux ou trois titres, soit un Suisse sur 11. Les sociétés les plus recherchées sont:

UBS         96 000         14 600           Crédit Suisse         75 000         7 000           SBS         70 000         —           BPS         35 000         3 200           Nestlé         100 000 *         1 100           Alusuisse         70 000         6 000           Ciba-Geigy         60 000         15 000           Swissair         41 000         6 000           BBC         30 000         —           Oerlikon Bührle         30 000         3 000           Sandoz         29 000         5 100           Pour comparaison:           CFV         3 000         —           Rinsoz & Ormont         2 700         56           Sibra         2 500         100           Cortaillod Holding         2 100         25           La Neuchâteloise         Assurances         1 410         60           Hermes Precisa         International         1 400         57           Innovation         500         —           Grand Passage         500         —	Société	Nombre d'actionnaires	Dont collaborateurs de la société
SBS       70 000       —         BPS       35 000       3 200         Nestlé       100 000 *       1 100         Alusuisse       70 000       6 000         Ciba-Geigy       60 000       15 000         Swissair       41 000       6 000         BBC       30 000       —         Oerlikon Bührle       30 000       3 000         Sandoz       29 000       5 100         Pour comparaison:         CFV       3 000       —         Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise       1 410       60         Assurances       1 410       60         Hermes Precisa       International       1 400       57         Innovation       500       —	UBS	96 000	14 600
BPS       35 000       3 200         Nestlé       100 000       1 100         Alusuisse       70 000       6 000         Ciba-Geigy       60 000       15 000         Swissair       41 000       6 000         BBC       30 000       —         Oerlikon Bührle       30 000       3 000         Sandoz       29 000       5 100         Pour comparaison:         CFV       3 000       —         Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise       1 410       60         Hermes Precisa       1 410       60         Hermes Precisa       1 1 400       57         Innovation       500       —			7 000
Alusuisse 70 000 6 000 Ciba-Geigy 60 000 15 000 Swissair 41 000 6 000 BBC 30 000 — Oerlikon Bührle 30 000 3 000 Sandoz 29 000 5 100  Pour comparaison:  CFV 3 000 — Rinsoz & Ormont 2 700 56 Sibra 2 500 100 Cortaillod Holding 2 100 25 La Neuchâteloise Assurances 1 410 60 Hermes Precisa International 1 400 ** 57 Innovation 500 —			3 200
Ciba-Geigy       60 000       15 000         Swissair       41 000       6 000         BBC       30 000       —         Oerlikon Bührle       30 000       3 000         Sandoz       29 000       5 100         Pour comparaison:         CFV       3 000       —         Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise       Assurances       1 410       60         Hermes Precisa       International       1 400       **       57         Innovation       500       —	Nestlé	100 000 *	
Swissair       41 000       6 000         BBC       30 000       —         Oerlikon Bührle       30 000       3 000         Sandoz       29 000       5 100         Pour comparaison:         CFV       3 000       —         Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise       Assurances       1 410       60         Hermes Precisa       International       1 400 **       57         Innovation       500       —	Alusuisse	70 000	
Swissair       41 000       6 000         BBC       30 000       —         Oerlikon Bührle       30 000       3 000         Sandoz       29 000       5 100         Pour comparaison:         CFV       3 000       —         Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise       Assurances       1 410       60         Hermes Precisa       International       1 400 **       57         Innovation       500       —	Ciba-Geigy	60 000	15 000
Oerlikon Bührle         30 000         3 000           Sandoz         29 000         5 100           Pour comparaison:           CFV         3 000         —           Rinsoz & Ormont         2 700         56           Sibra         2 500         100           Cortaillod Holding         2 100         25           La Neuchâteloise         Assurances         1 410         60           Hermes Precisa         International         1 400         ***         57           Innovation         500         —	Swissair	41 000	
Sandoz       29 000       5 100         Pour comparaison:         CFV       3 000       —         Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise       Assurances       1 410       60         Hermes Precisa       International       1 400 ***       57         Innovation       500       —	BBC	30 000	
Pour comparaison:  CFV 3 000 —  Rinsoz & Ormont 2 700 56 Sibra 2 500 100 Cortaillod Holding 2 100 25 La Neuchâteloise Assurances 1 410 60 Hermes Precisa International 1 400 *** 57 Innovation 500 —	Oerlikon Bührle	30 000	3 000
CFV       3 000       —         Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise         Assurances       1 410       60         Hermes Precisa         International       1 400 ***       57         Innovation       500       —	Sandoz	29 000	5 100
Rinsoz & Ormont       2 700       56         Sibra       2 500       100         Cortaillod Holding       2 100       25         La Neuchâteloise       4 410       60         Assurances       1 410       60         Hermes Precisa       1 400 ***       57         Innovation       500       —	Pour comparaison:	1. 1. 1	
Sibra         2 500         100           Cortaillod Holding         2 100         25           La Neuchâteloise         4 410         60           Hermes Precisa         1 400 **         57           Innovation         500         —	CFV	3 000	
Sibra 2 500 100 Cortaillod Holding 2 100 25 La Neuchâteloise Assurances 1 410 60 Hermes Precisa International 1 400 ** 57 Innovation 500 —	Rinsoz & Ormont	2 700	56
Cortaillod Holding 2 100 25 La Neuchâteloise Assurances 1 410 60 Hermes Precisa International 1 400 ** 57 Innovation 500 —	Sibra		
Assurances 1 410 60 Hermes Precisa International 1 400 ** 57 Innovation 500 —		2 100	25
International 1 400 ** 57 Innovation 500 —	Assurances	1 410	60
Innovation 500 —		1 400 **	57

- Dont une proportion exceptionnellement élevée d'étrangers (30-35%)
- \*\* Dont 47% d'étrangers (Olivetti)

Source: Schweizerische Handels-Zeitung, 19.9.1985 – Enquête 1985 auprès des sociétés cotées en bourse de Zurich, ainsi qu'auprès de diverses entreprises constituées en SA.

considérable: "En 1985, selon le dernier rapport de l'Office fédéral des assurances privées, sur un encaissement total de 35,2 milliards de francs, on peut estimer à 17,9 milliards les primes provenant des affaires directes et indirectes à l'étranger. Cela représente grosso modo le 50% et l'on retrouve sensiblement la même proportion dans les effectifs des compagnies, qui emploient plus de 45 000 personnes hors de nos frontières".

Cette vocation mondiale (bien qu'elle se manifeste surtout dans les pays développés) de nos compagnies d'assurances date du milieu du XIX<sup>e</sup>. Le succès tient en gros aux mêmes raisons que celles qui font la réputation des banques: stabilité de la monnaie, réputation de sérieux dans les affaires, absence de conflits dans le

pays, neutralité, pérennité des entreprises.

Pour contourner l'obstacle que représente notre situation de pays non membre de la CEE, les assureurs suisses se livrent à toutes sortes de rachats. Les activités couvrent à peu près tout le secteur, avec une nette préférence pour la réassurance et l'assurance-vie. Dans ce domaine, les multinationales jouent un rôle de partenaire utile, confiant volontiers le dossier assurances de l'ensemble de leur personnel à une seule compagnie.

PAIX DU TRAVAIL

## Auraient-ils peur?

■ (cfp) Faut-il en rire ou en pleurer?

Le magazine économique Bilanz publie une étude sur la paix du travail, dont on fêtera bientôt le jubilé dans la métallurgie. Diverses festivités sont prévues et l'information ne sera pas oubliée. C'est ainsi qu'une série d'affiches devraient être placardées dans les entreprises affiliées à l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (ASM). Or, un certain nombres de ces maisons s'opposent à tout affichage pour ne pas tolérer la propagande politique aux places de travail. Etrange conception si, comme l'affirme Bilanz, ces affiches ne sont que des fac-similés de la convention signée entre l'ASM et les syndicats.

COMMERCE DE DETAIL

# L'informatique que j'M

■ (mam) Condamnée à réinvestir sans arrêt ses bénéfices dans ses propres affaires, la Migros l'est-elle également à réussir dans tout ce qu'elle entreprend?

On peut se poser la question en lisant, dans son dernier rapport annuel, le paragraphe consacré au département M-informatique. De janvier à décembre 86, le chiffre d'affaires est passé de 3,7 à 18,3 millions et le nombre de personnes employées de 25 à 87. Pas mal, si l'on considère que ce résultat se répartit sur cinq points de vente et qu'un seul nouveau magasin s'est ouvert en cours d'année. Carrément impressionnant lorsque l'on sait que le prix moyen d'un ordinateur personnel a chuté durant la période considérée au point que la même machine coûtait en décembre 30% de son prix de janvier.